



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 11 JANVIER 2016, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSÉ.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Réjean Morency, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier

Réflexion	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #16-1 Procès-verbal du 07-12- 2015	Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 07-12-2015, tel que rédigé.
Rés. #16-2 Procès-verbal du 14-12- 2015	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 14-12-2015, tel que rédigé.
Rés. #16-3 Procès-verbal du 14-12- 2015 (budget)	Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 14-12-2015 (budget), tel que rédigé.
Période de questions	La période de questions débute à 20h02 et se termine à 20h28.
Rés. #16-4 Comptes du mois	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que les conseillers autorisent le paiement des dépenses du mois de décembre 2015, au montant de 66 276,28 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement desdits comptes.
Rés. #16-5 Compte du mois - Règl #15-681	Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de décembre 2015 du règlement #15-681 décrétant des travaux de réfection de voirie de la rue de la Savane et prévoyant un emprunt de 380 000 \$ pour en acquitter le coût, au montant total de 918,06 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement dudit compte.
Rés. #16-6 Budget OMH	Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux approuvent le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferréol-les-Neiges qui prévoit des revenus de 42 996 \$ et des dépenses de 85 980 \$, pour un déficit de 42 984 \$. La contribution de la municipalité est de 10 % du déficit, soit 4 298 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

Rés. #16-7
Aide
financière -
Carnaval des
Neiges

Attendu que la municipalité a adopté, le 2 mai 2011, la Politique d'attribution des aides financières provenant du conseil municipal;

Attendu que la municipalité a reçu une (1) demande d'aide financière du Carnaval des Neiges de Saint-Ferréol-les-Neiges;

Attendu la recommandation positive du directeur des loisirs pour cette demande de subvention;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent l'attribution d'une subvention de 5 000 \$ au Carnaval des Neiges.

Rés. #16-8
Subvention -
Fat bike
Challenge
Mont-Sainte-
Anne

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent l'attribution d'une subvention de 750 \$ à Quartier Général pour l'organisation de la première édition du Fat Bike Challenge Mont-Sainte-Anne qui aura lieu les 12 et 13 février 2016.

Rés. #16-9
Subvention -
Club
Nordique
Mont-Sainte-
Anne

Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent l'attribution d'une subvention de 1 000 \$ au Club Nordique Mont-Sainte-Anne.

Rés. #16-10
Taux de taxes
2016

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux fixent les taux de taxe foncière pour 2016 comme suit :

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| • Résiduelle | 0,6140 \$ / 100 \$ |
| • Non résidentielle | 1,1080\$ / 100 \$ |
| • Industrielle | 1,1080 \$ / 100 \$ |
| • Agricole | 0,6140 \$ / 100 \$ |
| • Terrain non aménagé avec service | 0,8525\$ / 100 \$ |
| • Terrain non aménagé sans service | 0,6140 \$ / 100 \$ |

Certificat de
disponibilité

Conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement #07-543 décrétant le contrôle et le suivi budgétaire, je soussigné atteste que la municipalité a les crédits nécessaires pour les dépenses prévues au budget 2016, tel qu'adopté le 14 décembre 2015.

Martin Leith, secrétaire-trésorier

Rés. #16-11
Permis PIIA

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur le



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 8 décembre 2015, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent les recommandations du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
50, rue de la Colline	Modification des plans de construction	#15-192
2592, avenue Royale	Rénovation d'un bâtiment complémentaire	#15-194

Des conditions particulières sont exigées pour les permis suivants :

- 2592, avenue Royale : qu'il y ait une chambranle autour de la porte, que la porte soit peinte en vert ou d'une couleur sobre mais se démarquant avec la couleur blanche des murs et que l'enseigne soit réinstallée.

Rés. #16-12
Permis PIIA
refusé - 3257,
avenue Royale

Attendu la demande de permis de rénovation de la résidence située au 3257, avenue Royale;

Attendu que les propriétaires souhaitent remplacer le revêtement extérieur de la résidence;

Attendu que la couleur du nouveau revêtement sera plutôt contemporaine et que la résidence date des années 40;

Attendu que les propriétaires souhaitent remplacer un garde-corps en fer forgé par un garde-corps en bois;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal refuse la demande de permis de rénovation et recommande au propriétaire de rencontrer le SARP afin de valider le choix de couleurs et le modèle de garde-corps et afin de bonifier leur projet.

Rés. #16-13
Modification
réglementation
- Scandinave
phases 1 et 2

Attendu la demande de modification à la réglementation visant à permettre les bâtiments résidentiel multifamilial de 4 étages dans le but de permettre la reconstruction du Scandinave phase 1 et 2 en cas de sinistres;

Attendu que la réglementation en vigueur depuis le 11 septembre permet la reconstruction seulement s'il y a moins de 50% de la valeur perdue lors d'un sinistre;

Attendu que la firme qui a effectuée la modification de la réglementation a omis d'intégrer l'exception qui existait dans l'ancien règlement de zonage et qui permettait au Scandinave de reconstruire quatre étages en cas de sinistre;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

Attendu que nous constatons qu'il s'agit d'une erreur;

Attendu que les multilogements devraient être autorisés dans cette zone;

Attendu que lors de la réunion du 8 décembre 2015, le comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation favorable;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal procèdera à la modification du règlement de zonage afin de permettre la reconstruction du Scandinave phases 1 et 2 en cas de sinistres, tel que construits actuellement, soit sur 4 étages, et de permettre à nouveau les bâtiments résidentiels multifamiliaux dans la zone ES-117. Aucun nouveau bâtiment de 4 étages ne sera autorisé dans cette zone, l'exception sera accordée uniquement pour le Scandinave.

Avis de motion

Avis de motion est par la présente donné par madame Louise Thouin à l'effet qu'elle présentera à une réunion ultérieure un règlement modifiant le règlement modifiant le règlement #00-407 concernant la circulation. Une dispense de lecture est demandée.

Rés. #16-14
Adoption
Règl. #16-687

Il est proposé par madame Louise Thouin et appuyé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;
Que le Conseil municipal adopte le règlement #16-687 modifiant les règlements #94-315 Tarif d'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout et #00-415 Gestion des déchets. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #16-15
Droit de passage - Le grand défi Pierre Lavoie

Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;
Que la municipalité autorise les organisateurs de l'événement du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu le 17 juin 2016, de traverser le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Rés. #16-16
Souper -
50ème Mont-Sainte-Anne

Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;
Que la municipalité achète 2 billets pour le souper organisé à l'occasion du 50 ème anniversaire de la station Mont-Sainte-Anne qui aura lieu samedi le 16 janvier 2016 au Centre des congrès du Château Mont-Sainte-Anne, pour un montant de 25 \$ plus taxes par billets.

Rés. #16-17
Autorisation -
Technicienne en protection incendie

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;
Que la municipalité autorise la technicienne en protection incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré, madame Monique Marier, à participer aux interventions du service incendie de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Rés. #16-18
Caractérisation des eaux usées

Attendu que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges remet en question les résultats de la caractérisation 2012-2013 effectuée en période hivernale de moyen achalandage;
Attendu que la municipalité souhaite vérifier les données pour cette période en effectuant une nouvelle caractérisation;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

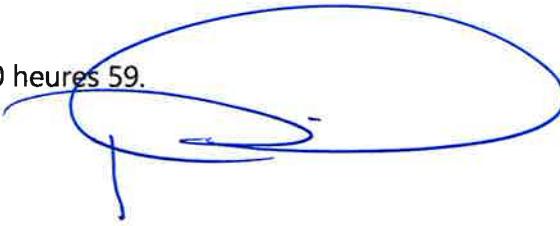
Que la municipalité mandate le directeur général à inviter Avizo Experts-Conseils et Nordikeau inc à soumissionner pour effectuer une caractérisation des eaux usées de la municipalité en période hivernale de moyen achalandage et l'autorise à accorder le contrat si le montant de la soumission retenue n'excède pas 10 000 \$.

Période de questions

La période de questions débute à 20h46 et se termine à 20h59.

Fin de la séance

Levée de la séance à 20 heures 59.


Parise Cormier, mairesse


Martin Leith, secrétaire-trésorier